

## Vijay Naraidoo, secrétaire général de l'organisation : « DIS-MOI sera incontournable dans la région »

Une nouvelle année démarre. Le secrétaire de l'organisation non gouvernementale DIS-MOI nous énonce les ambitions, les projets pour les années à venir et le rôle qu'il entend jouer pour les mener à bien.

> Vous êtes le secrétaire général de DIS-MOI, président de la commission des personnes âgées et membre du Board. Quel est le sens de votre engagement auprès de l'organisation ?

Je ne pouvais m'imaginer une retraite bien rangée, sans engagement, et être un observateur passif de ce qui se passe autour de nous. D'autant plus que mon engagement dans le social remonte au temps de ma jeunesse. J'ai œuvré au sein de fédérations, de clubs, de mouvements coopératifs, de *Credit Unions*. J'ai aussi été membre exécutif de la Government Teachers Union, et plus tard d'une branche de la Government Services Employees Association. Durant trois ans après ma retraite du ministère de l'Éducation, je me suis engagé auprès du MACOSS et d'une ONG dans un programme d'autosuffisance alimentaire pour les familles à très faibles revenus. Il était donc tout naturel de rejoindre des amis de longue date qui ont fondé DIS-MOI, organisation qui accueille tout citoyen souhaitant œuvrer pour une République solidaire, respectueuse des droits humains, une société généreuse, inclusive, non discriminatoire.

Mes camarades m'ont élu au Board et m'ont choisi comme secrétaire général. J'assume cette responsabilité avec honneur, grâce à un bel esprit d'équipe et un système de communication interne performant. La commission des droits des personnes âgées est très dynamique. En ce moment nous menons une campagne d'un an en faveur de l'adoption par les Nations unies d'une Convention des droits des personnes âgées.

> Certaines personnes ont du mal à cerner le travail de DIS-MOI. Est-ce une organisation politique ?

Dans la vie, tout est politique, c'est l'évidence même. La couleur de ma chemise, ce que je mange, le moyen de transport que j'utilise, le type d'école que je choisis, tout est politique. Je disais plus tôt que DIS-MOI est ouvert à tout citoyen qui épouse notre philosophie. Cela n'embarrasse personne de côtoyer des membres de toutes les tendances politiques du pays. Notre organisation n'est le cheval de Troie d'aucun parti, bien qu'il nous arrive souvent de partager les mêmes points de vue sur tel ou tel sujet. Qui serait contre le rattachement des Chagos à Maurice ?

> Cela ne vous empêche pas d'avoir un regard critique sur la situation politique actuelle à Maurice...

Non évidemment. DIS-MOI a pris des initiatives sur un certain nombre de sujets qui interpellent. Nous avons organisé en mai 2016 un forum sur le trafic humain, un sujet éminemment politique, car cela relève de la sécurité qui nous concerne tous. Sur le plan personnel, je suis de très près ce qui se fait dans le secteur de l'éducation, de tout ce qui se discute en ce moment : la pension de vieillesse, avec ciblage ou universelle. D'ailleurs, la commission des droits des personnes âgées en discutera dans les jours à venir. Nous ne sommes pas des opposants. Nous nous positionnons toutefois comme un *stakeholder* sérieux qui a une opinion réfléchie, dont doivent tenir compte nos décideurs. Nous dénoncerons les abus et les atteintes aux droits quand la situation se posera.



« Dans la vie tout est politique, c'est l'évidence même. La couleur de ma chemise, ce que je mange, le moyen de transport que j'utilise, le type d'école que je choisis, tout est politique. »

### Biodata

Vijay Naraidoo a enseigné au primaire et au collège. Il a été formé à l'Université de Maurice et au PAID-ESA, en Zambie. Il a été secrétaire général de la Commission nationale pour l'UNESCO au ministère de l'Éducation. Il y a été responsable des relations publiques et attaché de presse entre 2000 et 2005. Il a écrit deux recueils de nouvelles en anglais et des poèmes en kreol publiés par Ledikasyon Pr Travayer.

> L'ONG est organisée en commissions. Quelle en est l'origine et quelles sont leurs fonctions ?

Nos membres ont de formation et ont divers niveaux d'éducation/d'instruction. Tous ont la capacité de participer à notre projet. La création de commissions spécialisées est le fruit de discussions que nous avons eues en atelier de travail. Leur efficacité s'apprécie à travers les recherches, l'organisation de sessions de formation aux droits humains et citoyenneté à deux niveaux (général et avancé), les activités de rue pour citer quelques exemples. Les commissions ont un objectif/rôle très précis. Elles ont pour tâche de travailler chacune de son côté, à son rythme, sur un sujet spécifique : droits des personnes âgées, des personnes handicapées, des enfants, des femmes, l'environnement, les prisonniers, les LGBT, des problématiques touchant les droits humains.

Les commissions font partie de la structure de DIS-MOI. Elles sont nouvelles, il faudra un peu de temps pour bien asseoir leurs actions. Le *momentum* s'accéléra quand nous aurons bien cerné les enjeux. On apprend tous les jours, et de ses erreurs. Nos membres sont issus des quatre coins de Maurice, ils sont bénévoles. Je leur suis très reconnaissant pour l'assiduité avec laquelle ils travaillent au sein de DIS-MOI pour le respect de nos droits.

> Comment voyez-vous DIS-MOI dans cinq ans ?

Sur le plan local, je la vois comme un institut de recherche avec des ressources utiles aux étudiants et chercheurs, et comme un institut de formation animé par des professionnels, des agriculteurs, des ouvriers. Nous créerons davantage de clubs au sein des établissements scolaires, car l'éducation à la citoyenneté passe très bien à ce niveau. Nous visiterons davantage les associations de personnes âgées dans le cadre d'une décentralisation de nos activités.

Nous ambitionnons d'établir un réseau d'organisations similaires dans les îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien et en Afrique du Sud. Les citoyens de la région doivent pouvoir jouir des droits fondamentaux exprimés dans la Charte africaine et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. D'ici cinq ans, nous souhaitons avoir inculqué une réelle culture des droits humains.

> Que pensez-vous de la société civile à Maurice ? Les citoyens sont-ils plus désenchantés de la politique, s'engagent-ils plus qu'avant ?

De manière générale, les partis politiques ne varient pas grandement dans leur programme. Les jeunes hésitent à se mouiller avec les partis traditionnels, soit parce qu'ils n'y voient aucune place pour eux, soit parce qu'ils désapprouvent les programmes politiques. Cependant, les jeunes ont beaucoup de ressources, d'idées. La mondialisation ne leur fait pas peur. Beaucoup s'en vont, certains ne s'engagent pas. D'autres préfèrent s'engager dans les ONG pour défendre une idée, un concept. Là, ils trouvent un espace, un forum où ils sont écoutés et encouragés à s'exprimer. Pour conclure, permettez-moi de citer Dom Helder Camara, feu archevêque de Recife au Brésil : « La révolution ne se fait pas sur commande. Elle croît d'elle-même. »

## Alain Auriant chante les droits humains

Fin 2015, Alain Auriant, artiste et membre de DIS-MOI, présente au Board le projet de chanter les droits humains et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Un mois plus tard, un texte écrit par Alain Auriant lui-même et Lindley Couronne, directeur de l'organisation, est adopté. Depuis, ce texte est devenu l'hymne de l'organisation et a même figuré au hit-parade des chansons mauriciennes...

Rappelons que la Déclaration universelle des droits de l'homme a été proclamée par les Nations unies le 10 décembre 1948. Très peu de citoyens ont eu le privilège de la chanter. Les militants de DIS-MOI, en tant que vrais citoyens du monde, l'ont fait !

> « Respectons nos droits », est-ce un slogan creux ?

Pour moi, « *Respectons nos droits* » est loin d'être un slogan creux. Nous vivons dans une société où les droits humains doivent être à tout prix enseignés, appliqués et respectés.

> Pourquoi cette chanson est-elle dédiée à DIS-MOI ? Elle reprend les idées de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Comment en êtes-vous arrivés là ?

Ce n'est pas la première fois que j'écris une chanson sur la Déclaration universelle des droits de l'homme. Quand j'étais membre d'Amnesty, j'ai écrit *Didi* et ce fut l'hymne de l'organisation.

Pour DIS-MOI, j'ai choisi une interprétation en duo avec la chanteuse de jazz Marie Luce Faron. Dommage que les radios ne jouent pas toutes le jeu et ne participent pas à vulgariser les quatre conventions à travers la chanson. Lindley et moi sommes coauteurs de cette chanson. Pour moi, ce fut un grand privilège. Il nous importe aussi de faire un clip de cette chanson, car à travers la télé et YouTube, elle aura encore plus de visibilité.

> Vous êtes responsable d'une ONG qui travaille dans une poche de pauvreté à Rose-Belle. Il était donc logique que vous lanciez un appel au respect des droits humains en chanson ?

Je vais vous faire un aveu. Si Sa Nour



Vize existe, il y a quelque part un jumelage entre cette ONG et DIS-MOI. Si ce n'est pas un jumelage, j'appellerai cela une relation parent/enfant. Vous voyez ce que je veux dire ?

> Comment cette chanson adoptée par DIS-MOI encouragera-t-elle les jeunes à se mobiliser autour de la thématique des droits humains ?

Pour cela, il faudrait que cette chanson devienne un tube. Il y a du travail à faire pour atteindre cet objectif.

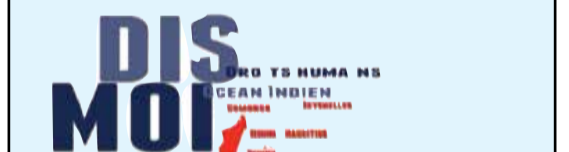
> Pour vous qui êtes auteur-compositeur-in-

terprète, l'art est-il un bon moyen de faire avancer une cause comme les droits humains ?

L'art a fait de moi la personne que je suis. À l'heure où je vous parle, il y a une maison de l'enfant dont les murs contiennent de l'amiante qui est démolie pour être remplacée par une autre plus respectueuse de la santé de ses occupants. C'est ma réputation d'artiste qui a déclenché cette réputation de travailleur social et j'en suis comblé.

> Le 12 mars, nous célébrerons l'anniversaire de l'Indépendance et de la République. Quel conseil donnez-vous aux jeunes, aux étudiants et aux sans-emploi pour s'organiser et mener des actions pour participer à la construction d'une Nation solidaire ?

Un pays n'est pas vraiment indépendant si la dignité de l'enfant, de la femme, de la personne âgée, est bafouée. Les jeunes doivent se laisser bercer, toucher par des chansons, des musiques qui évoquent leurs droits fondamentaux. La chanson DIS-MOI en est une.



DIS-MOI (Droits humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DIS-MOI - 11 BROAD AVENUE, BELLE-ROSE,  
QUATRE-BORNES TEL : 466 5673  
INFO@DISMOI.ORG - HTTP://WWW.DISMOI.ORG

### DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits humains océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.

### Assemblée générale

L'Assemblée générale de DIS-MOI se tiendra ce samedi 28 janvier au secrétariat de l'organisation, 11 Broad Avenue, Belle-Rose, Quatre-Bornes, de 9 h 30 à 11 h 30.